Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Allocations familiales : augmentation des minima

Le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter de 10 francs, dès 2002, les minima légaux applicables aux allocations pour enfants, afin de les adapter à l'augmentation du coût de la vie. La loi vaudoise sur les allocations familiales prévoit que le Conseil d'Etat adapte périodiquement ces minima en tenant compte de l'évolution économique.

Pour les cinq années qui séparent la dernière adaptation (1.1.1997) de la prochaine (1.1.2002), on estime l'évolution de l'indice des prix à la consommation de l'ordre de + 4,2 % et celle de l'indice des salaires de l'ordre de + 5,7 %.

Après consultation des milieux intéressés, le Conseil d'Etat a décidé d'augmenter les allocations pour enfants, apprentis, étudiants de Fr. 10.- par mois. Par contre, il maintient au même montant l'allocation de naissance qui se trouve déjà être l'une des plus élevées de Suisse et l'allocation pour famille nombreuse.

La modification présentée au Grand Conseil de la loi vaudoise sur les allocations familiales instaure une forme de péréquation entre caisses d'allocations familiales, qui devrait rendre ces augmentations supportables pour les employeurs qui assument l'entier de leurs coûts.

Les nouveaux minima, dès le 1er janvier 2002, sont les suivants :

L'allocation minimum pour les enfants entre 0 et 16 ans passera de 140 à 150 francs par mois. L'allocation minimum pour les apprentis et les étudiants jusqu'à 25 ans, ainsi que pour tous les enfants invalides jusqu'à 20 ans, passera de 185 à 195 francs. L'allocation pour famille nombreuse, attribuée pour chaque enfant dès le troisième reste inchangée soit 170 francs. L'allocation de naissance (1500 francs) est inchangée

également.

voir tableau, fichier en annexe

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 novembre 2001

M. Michel Surbeck, Chef du Service des assurances sociales et de l'hébergement,
021/316.51.44

Alloc. familiales